

## Commune de Gruyères

Rue du Bourg 33 1663 Gruyères

## Cahier des charges - Employé(e) de l'édilité

Dicastère	Tâches
Généralités	<ul> <li>Se charge de l'entretien des infrastructures communales (routes, chemins, espaces verts, eau, bâtiments (selon les cas), etc)</li> <li>Premier contact avec la population, courtoisie et diplomatie sont essentielles.</li> <li>Organise son travail selon la planification et les ordres du chef de l'édilité.</li> <li>La planification des chantiers et travaux se fait sous la supervision du Conseil communal, du Conseiller responsable de l'édilité.</li> <li>Est amené à participer au Service de piquet hivernal.</li> </ul>
Routes	<ul> <li>Nettoyer les gargouilles, les traiter régulièrement</li> <li>Traiter bords de routes et chemins</li> <li>Faucher les talus</li> <li>Mise en place des piquets à neige</li> <li>Entretien courant du réseau routier communal</li> <li>Nettoyer et vider les poubelles communales</li> <li>Ramasser les divers détritus en bordure de routes (petits et gros)</li> <li>Contrôler de l'état général des infrastructures routières et transfert de l'information au responsable</li> </ul>
Cimetières	<ul> <li>Entretiens divers (mauvaises herbes, gravier, fauchages et gestion des déchets</li> <li>Préparer le cimetière selon les besoins (enterrement ou inhumation)</li> </ul>
Déneigement	<ul> <li>Déblayer et saler les routes et trottoirs</li> <li>Déblayer les chemins et escaliers</li> <li>Déblayer les parkings publics</li> <li>Déblayer la déchetterie avec le soutien du personnel de déchetterie</li> </ul>
Place de sport et école	Soutien à la conciergerie lors de gros travaux
Espaces verts	<ul> <li>Faucher le gazon</li> <li>Entretien des prairies fleuries et autres plantations d'ornement</li> <li>Entretien aux alentours des chemins et parcelles communales</li> <li>Nettoyage et entretien des places</li> </ul>
Elagage	Participer à la taille les arbustes et arbres communaux
Déchetterie	<ul> <li>Assurer la manutention liée à la déchetterie</li> <li>Soutenir le personnel de déchetterie selon besoin</li> </ul>
Bâtiments édilitaires	Assurer l'organisation, le rangement et la bonne tenue des bâtiments sous la responsabilité de l'édilité, ainsi que de l'outillage et machines qui y sont liés
Chalets	Assurer l'entretien et le bon état des chalets communaux

Commune de Gruyères

d'eau Chantiers	<ul> <li>Surveillances des zones de protection</li> <li>Contrôle des hydrantes</li> <li>Suivre et exécuter les chantiers communaux selon la planification de la</li> </ul>
communaux	commission de chantier

Le cahier des charges est susceptible d'être adapté en fonction des nécessités de la Commune en tout temps.

Cette description de poste a été validée par le Conseil communal de Gruyères le 11 novembre 2024

## Commune de Gruyères

Signatures:			
	Jean-Pierre Doutaz		
Le titulaire du poste	Syndic		